



# François PERRIN S.A.S

Carrières - Matériaux de Construction - Négoce - Travaux Spéciaux - Travaux Fluviaux

## GABIONS STONEBOX® GABIONS PRE-REMP LIS – VIBRES / COMPACTES

### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

#### LA GRILLE :

- Procédé STONEBOX® exclusif et industrialisé
- Tiges métalliques électro-soudées **Ø5.5mm**
- Maille 200 x 50mm **avec double fil horizontal**
- Protection et résistance à la corrosion selon la **norme revêtement Crapal® Premium**
- Fond renforcé + renforts intérieurs

#### LA PIERRE :

- **Matériau local** : roche calcaire concassée de la carrière PERRIN de Corniolay à MONTALIEU-VERCIEU (38) – type pierre de Villebois
- Granulométrie : 90/180
- Petite purge sur les faces vues à prévoir
- Micro-Deval : 10
- Los-Angeles : 19
- Gélivité : NF EN 13383-2 & 9

#### LA MANUTENTION :

- Tous les gabions sont livrés sur palette consignée
- Elingues de manutention intégrées dans les gabions 200x100x100 et 100x100x100
- Les gabions sans élingues sont à manutentionner avec une chaîne 4 brins (voir fiche descriptive pour la manutention)



### CONTACTS

- Guillaume SABLIER (06.64.28.15.09) – Dirigeant
- Pierre Balme (07.48.12.44.08) - Directeur Commercial
- Guillaume BONNARD (06.08.71.00.19) – Responsable de l'activité T.P.
- Marianne BERGERON (06.82.57.30.21) – Responsable Qualité

Vos contacts dans les dépôts PERRIN MATERIAUX :

- Didier BOULEGHEB (07.48.16.39.55) – 04.74.28.05.66) – Dépôt de BOURGOIN-JALLIEU
- Jérôme MANEVAL (06.08.71.00.15 – 04.74.80.04.66) – Dépôt de MORESTEL
- Elisabeth DONNET (04.74.88.50.12) – Dépôt de PORCIEU-AMBLAGNIEU
- Pascale REYNIER (04.74.83.41.29) – Dépôt de LA TOUR DU PIN
- Alexandre CHION (04.76.32.18.45) – Dépôt de PONT-DE-BEAUVOISIN

### RESPONSABILITES / EXCLUSION

Sauf convention expresse, la conception et le dimensionnement des ouvrages n'est pas du ressort de l'entreprise PERRIN et sa responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la fourniture des éléments.

La nature du remblai, la structure de l'assise et le dimensionnement des gabions doivent être validés par un bureau d'études agréé. Les gabions ne doivent pas être mis en œuvre pour des travaux hydrauliques.